

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/11/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SASU PROXI'MO

Sigle : PROXI'MO

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 1500 € avec un capital minimum de 1500 €

Siège social : Tréfranc, 29720 PLOVAN

Objet social : Transport routier, accompagnement et assistance de personnes (seniors, juniors, PMR...) au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris.

Président : Madame Morgane GUELLEC demeurant Tréfranc, 29720 PLOVAN

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de QUIMPER